

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 3 FEVRIER 2020
à 21 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET PRINCIPAL 2019 FIN D'OPERATION
2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL POUR 2020
3. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'E.P.C.C. DU PONT DU GARD
4. RECRUTEMENT DU PERSONNEL SAISONNIER POUR LA PISCINE ETE 2020
5. ADOPTION D'UNE MOTION DE SOUTIEN POUR LA FILIERE VIN

Fait à Meynes, le 29 janvier 2020

Le Maire
R. NAZY

ORDRE DU JOUR AFFICHE EN MAIRIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 2121-7 DU CGCT

